



Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le **18 DEC. 2020**

ID : 025-252508247-20201208-2020\_12\_11-DE

## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 8 décembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h04 et levée à 19h12.*

#### Étaient présents :

**G.B.M :** AEBISCHER Élise ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;

#### Étaient excusés :

**G.B.M :** CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; MICHEL Marie-Thérèse ;  
**C.C.L.L :** COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;  
**C.C.V.M :**

**Secrétaire de séance :** Nathan SOURISSEAU suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine

#### Procuration de vote :

**Mandants :** CONTINI Jean-Claude  
**Mandataires :** LEGAIN Olivier

**Objet : 5A.Tarifs « Non-Ménages » 2021\_Déchetteries  
2020/12\_11-58**

DÉCHETTERIES

## **TARIFS « NON-MÉNAGES » 2021**

**Rapporteur** : Monsieur Roland MORALES, Vice-Président

L'exploitation des déchetteries du SYBERT est un service public accessible aux « non-ménages » (professionnels, administrations, associations et collectivités), sous réserve d'être en possession d'un badge d'accès (donc de l'ouverture d'un compte), puis de l'acquittement des factures trimestrielles correspondant aux dépôts.

Les tarifs d'accueil des déchets proposés sont le reflet du coût réel de la prestation ; ils sont réactualisés chaque fin d'année en fonction :

- de l'évolution des coûts relatifs aux marchés de transport et de traitement (« frais de bas de quai ») ;
- des coûts de fonctionnement du service (« frais de haut de quai »).

Concernant les frais de « bas de quai », l'évolution des prix est estimée à + 2,5% en application de la formule de révision des prix et du relevé de l'indice ICHT-E connu à ce jour.

Concernant les frais de « haut de quai », un nouveau marché pour la gestion des déchetteries entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain ; au regard du DQE du marché, l'évolution des prix par rapport à 2020 sera d'environ + 2,5% également.

Dans ce cadre, il est décidé d'appliquer un réajustement des tarifs des non-ménages à hauteur de + 2,5 % sur l'ensemble des flux.

Concernant les tarifs liés au contrôle des accès, il est décidé de maintenir, pour les « non-ménages », le montant des frais de dossier relatifs à l'ouverture d'un compte et le montant des frais correspondants à la fourniture initiale d'un badge (valable à la création du compte, au renouvellement en cas de perte ou de destruction) à hauteur de 11 € TTC.

Pour les « ménages », par omission, le tarif avait été maintenu en 2021 à hauteur de 10 € TTC en cas de perte ou de destruction ; il est décidé, dans un souci d'harmonisation, de le faire évoluer à 11 € TTC pour être cohérent avec le tarif pour les « non-ménages ».

Enfin, il est décidé de maintenir la gratuité du renouvellement en cas de vol du badge, sur justificatif des services de gendarmerie (dépôt de plainte).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des tarifs (arrondi à l'unité la plus proche) :

	<b>RAPPEL : TARIFS 2020</b>	<b>PROPOSITION : TARIFS 2021</b>	<b>QUANTITÉS MAXI AUTORISÉES PAR JOUR</b>
❖ Gravats et Produits inertes (terre - cailloux)	38,40 € HT le m <sup>3</sup>	39,40 € HT le m <sup>3</sup>	1 m <sup>3</sup>
❖ Métaux / Ferraille	6,00 € HT le m <sup>3</sup>	6,20 € HT le m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>
❖ Déchets verts (branchages, tontes, élagage et déchets d'entretien)	15,60 € HT le m <sup>3</sup>	16,00 € HT le m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>
❖ Cartons (triés et pliés), papiers, journaux, magazines	14,30 € HT le m <sup>3</sup>	14,70 € HT le m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>
❖ Produits « encombrants » à destination de l'Installation de Tri Massification ❖ Produits « encombrants » à destination de la filière « valorisation énergétique »	46,90 € HT le m <sup>3</sup>	48,10 € HT le m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>
❖ Déchets de chantier en mélange destinés à la fabrication du CSR	59,10 € HT le m <sup>3</sup>	60,60 € HT le m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>
❖ Huile végétale (de friture)	1,20 € HT le l	1,20 € HT le l	50 litres
❖ Bois	26,50 € HT le m <sup>3</sup>	27,20 € HT le m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>
❖ Plâtre	14,80 € HT le m <sup>3</sup>	15,20 € HT le m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>
❖ Frais de dossier	18,33 € HT par dossier	18,33 € HT par dossier	22 € TTC par dossier
❖ Fourniture initiale d'un badge	9,165 € HT par badge	9,165 € HT par badge	11 € TTC par badge
❖ Renouvellement d'un badge (ménages et non-ménages)	9,165 € HT par badge	9,165 € HT par badge	11 € TTC par badge

**À l'unanimité, le Comité Syndical valide l'évolution des tarifs pour l'année 2021 pour les apports des « non-ménages » en déchetteries, ainsi que des frais d'ouverture de compte et de fourniture de badge, comme indiqué ci-dessus.**

Envoyé en préfecture le 17/12/2020  
Reçu en préfecture le 17/12/2020  
Affiché le **18 DEC. 2020**  
ID : 025-252508247-20201208-2020\_12\_11-DE

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 39  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0

